

Extrait du registre des  
délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt, le lundi 14 décembre, à 19h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 8 décembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 8 décembre 2020.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT et Sandrine SIMÉON.

**Ont donné pouvoir :**

Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE  
Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sylvain DELANGE  
Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT  
Najat LEMERAY a donné pouvoir à Sylvain GASCOUIN  
Angélique MOUROCQ a donné pouvoir à Patrice MÈCHE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20201214-20\_02849-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2020  
Date de réception préfecture : 17/12/2020

**Absentes excusées** : Isabelle LEPESTEUR et Catherine CAILLY

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>N° 8 / 3-6-1</b>
- en exercice : 29	Date de la convocation et d'affichage :
- présents : 22	Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
- votants : 27	
<b>Secrétaire de séance</b>	Le compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2020 a été adopté
Patrick FENOUIL	→ à l'unanimité

**Vote des tarifs du Centre de loisirs et du Local jeunes**

**Tarification de l'accueil de loisirs 3/11 ans**

La tarification de l'accueil de loisirs a fait l'objet de discussion avec la CAF et il est nécessaire d'harmoniser les tarifs.

Après discussion avec la collectivité et la CAF, l'UFCV soumet à validation la grille ci-dessous.

	Condé-en-Normandie			Hors Condé-en-Normandie		
	JR	DJ R	DJ	JR	DJ R	DJ
Inférieur ou égal à 620€	9,00 €	5,50 €	4,00 €	11,00 €	7,00 €	5,00 €
Entre 621 € et 1200€	13,00 €	8,50 €	6,50 €	15,00 €	10,50 €	8,00 €
Entre 1201€ et 1600€	16,00 €	10,50 €	7,50 €	18,00 €	12,50 €	9,00 €
Supérieur à 1600€	18,00 €	11,50 €	8,50 €	20,00 €	13,50 €	10,50 €

Des frais de dossier seront facturés une fois par an à hauteur de 5 € par enfant.

**Tarification du Local Jeunes 11/17 ans**

Des frais de dossier de 5€ sont dus pour l'accès au Local Jeunes. Des activités ponctuelles et spécifiques peuvent nécessiter une participation financière supplémentaire pour les familles. Dans le cas d'une activité dont le coût serait supérieur à 5€, ce coût sera modulé en fonction du quotient Familial.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** les tarifications de l'accueil de loisirs 3/11 ans et du Local Jeunes 11/17 ans mentionnées ci-dessus
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 14 décembre 2020

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

